

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

1° St Thégonnee, 2° St Naudet 3° St Jean 4° St Lénéan

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

1° St Thégonnee 2° St Naudet 3° St Jean 4° St Lénéan

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ? *Il n'y en a point.*

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ?

Il n'en existe point.

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ?

Il n'en existe point.

6° Quelle est la date de l'Indult ? 0

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ? 0

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

Les pierres sacrées de nos chapelles publiques, sont en bon état.

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Évêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Évêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.